



## Communiqué de la Fédération

### Covid 19

# Il faut arrêter les tergiversations et la confusion. La situation nécessite beaucoup plus de clarté dans les décisions

Après les allocutions télévisées hier au soir du Président de la République puis du ministre de l'intérieur, les salariés vivent depuis ce matin dans la plus grande confusion.

En effet, alors que le discours présidentiel oblige avec des mesures strictes, la population à rester à son domicile pour éviter toutes situations de propagation du virus en évitant tout contact avec les proches, familles, amis, voisins il n'interdit pas aux salariés (hormis ceux des commerces ou en télétravail) à se rendre sur leur lieu de travail. Nombre de salariés craignent, à juste titre, que les efforts déployés dans leur vie sociale et familiale soient altérés voire réduits à néant par une exposition en milieu professionnel.

Alors que beaucoup de salariés s'attendaient à des mesures strictes de confinement, dans les faits il apparaît que dans l'essentiel il est laissé beaucoup de latitudes aux entreprises et établissements publics pour décider ou non de l'arrêt de leurs activités.

Pour ce qui concerne les établissements industriels et étatiques de Défense, la situation est identique. Si les salariés comprennent que les moyens de défense du territoire et des citoyens ne peuvent se dégrader pendant la pandémie, pour autant, beaucoup d'entre eux ne sont pas affectés sur les postes hautement stratégiques qui nécessitent leur maintien dans l'emploi « coûte que coûte ».

Une réunion téléphonique s'est tenue ce jour entre notre Fédération et madame Parly, ministre des Armées. Notre Fédération a fait part de cette incompréhension voire de l'énervement qui grandissait dans beaucoup d'établissements où les mesures prises ne vont pas dans le sens d'une « mise en sécurité au nom du principe de précaution » qu'appelle le Président de la République, bien au contraire.

Nous avons demandé que toutes les activités non stratégiques pour la sécurité de la Nation soient, dès aujourd'hui suspendues tant côté étatique qu'industriel avec par exemple le passage en Plan de Continuité d'Activité de niveau 3 partout. **Dans les faits, pour la CGT, il doit y avoir le moins de monde possible dans les établissements !**

Face à nos remarques et interrogations, la Ministre des Armées a été loin, très loin de répondre à nos attentes, ce qui n'est pas sans nous inquiéter.

La Ministre des Armées assume totalement d'avoir laissé à l'échelon local le soin d'adapter les consignes, avec les confusions que cela entraîne. La Ministre demande aux salariés de garder la tête froide (sic) et cerise sur le gâteau invite les organisations syndicales à aider les salariés à rester sereins ! De qui se moque-t-on ?

Face à la situation incompréhensible à laquelle sont confrontés les salariés, beaucoup d'entre eux souhaitent ou ont déjà exercé leur droit de retrait. Pour la Ministre, les seules craintes d'être exposé à un virus ne sont pas reconnues par le droit du travail. Dans les faits, pour les salariés contraints de rester au travail, qui craignent pour leur santé et celle de leur proche, la seule solution résiderait à se mettre en congé payé ou sans salaire !!! Nous sommes vraiment en dessous de tout.

**Puisque pour la Ministre, les décisions doivent être prises au niveau des établissements, nous invitons les salariés avec leur organisation syndicale, à interpeller dans le respect des règles sanitaires, leur direction.**

**La situation est grave, la CGT en a pris la mesure, pour la ministre des Armées cela reste à démontrer**

Paris le 17 mars 2020